

- JUILLET 2023 -

L'info **PONTENX** LES FORGES



BUDGET



PARTICIPATION
CITOYENNE



ANIMATIONS

SOMMAIRE

- .02. **EDITO**
- .03. **VIE COMMUNALE**
- .04. **BUDGET**
- .06. **VIE ASSOCIATIVE**
- .08. **VIVRE ENSEMBLE**
- .10. **JEUNESSE**
- .12. **FOCUS**
- .14. **ZOOM SUR...**
- .15. **SECURITE & TRAVAUX**
- .16. **EMPLOI**
- .17. **EXPRESSION LIBRE**
- .18. **VIE PRATIQUE**

L'info
PONTENX
LES FORGES

#05 JUILLET 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
HJ Thébault
REDACTION :
Service communication
CONCEPTION & RÉALISATION :
bnice@outlook.fr - BNICE COMMUNICATION
CREDITS PHOTOS :
Evanto elements - Service communication
Imprimé à 1050 exemplaires.

EDITO

Chers Pontenais & Pontenaises



Depuis le début de notre mandat, tout autant que vous, rien ne nous aura été épargné. La crise sanitaire d'abord, puis le contexte géopolitique européen engendrant une hausse importante des coûts des matières premières, de l'énergie et des produits de première nécessité. A cela, s'ajoute depuis le début de l'année, une grogne sociale quant à la réforme des retraites du gouvernement.

Même si tout cela ne simplifie pas la gestion d'une commune comme la nôtre, les élus et moi-même continuons à œuvrer quotidiennement pour la bonne marche de notre village, des services communaux, du fonctionnement de notre école et des associations.

La vie communale continue de s'enrichir de projets à très court terme (participation citoyenne zone 30, la cantine intergénérationnelle, ...), le vivre ensemble est toujours autant d'actualité pour une vie quotidienne apaisée. Les activités et animations proposées par les associations ou bien par la mairie font de Pontenx une commune encore et toujours dynamique. L'école et le centre de loisirs sont tout autant actifs pour l'apprentissage et l'ouverture d'esprit de nos enfants.

Du côté des actions et compétences intercommunales, la réhabilitation de la grange Friptine est un succès pour l'association, tout comme le partenariat avec la société VOLTALIS.

Vous trouverez dans ce bulletin de quoi aiguïser votre curiosité et alimenter l'actualité de la commune.

L'autre volet important de ce numéro concerne les finances communales. La commune grandissant, les besoins sont plus importants et nous subissons aussi l'inflation des coûts ; mais nous avons réussi à les contenir encore une fois. Malgré tout, dès cette année, le prix de notre kWh va presque doubler. Par ailleurs, nous devons nous attendre un jour ou l'autre à une baisse des dotations de l'Etat pour compenser le « quoi qu'il en coûte » et en parallèle de cela, nous sommes dans l'obligation de maintenir des capacités financières pour investir dans les équipements divers, la voirie, l'école, ...

Dans une pareille situation, l'ensemble du conseil municipal sait combien il peut compter sur les agents communaux et les chefs de services et nous les en remercions.

Enfin, les associations ont prévu toute sorte d'animations pour cet été, le marché hebdomadaire du samedi est toujours un rendez-vous de convivialité.

Les élus et moi-même vous souhaitons un bel été, sereinement en famille et entre voisins.

Bien à vous.

Henri-Jean Thébault.



VIE COMMUNALE

Participation citoyenne zone 30

PARTICIPEZ À LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE 30 KM/H ET À UNE RÉFLEXION DE CONTINUITÉ COMMUNALE DU SCHÉMA VÉLO INTERCOMMUNAL DANS NOTRE COMMUNE !

En tant que citoyens responsables, nous avons tous un rôle à jouer pour rendre notre village plus sûr, plus convivial et plus respectueux de l'environnement.

C'est pourquoi nous vous invitons à participer à notre initiative citoyenne avant la mise en place d'une zone 30 km/h. La mise en place d'une zone 30 km/h permettra de réduire les accidents de la route et de limiter les nuisances sonores.

Pour cela, différents aménagements peuvent être envisagés, tels que des **îlots directionnels**, des **coussins berlinois**, ou des **zones de rencontre**. Des **panneaux de signalisation** adaptés doivent également être mis en place pour informer les usagers de la route de la limitation de vitesse. En complément, la création d'un **schéma vélo intercommunal** favorise les modes de déplacement doux, l'activité physique et la préservation de l'environnement. Des **pistes cyclables sécurisées** peuvent être créées pour relier les différents quartiers de la commune et encourager les habitants à utiliser leur vélo. Des **stationnements pour**

les vélos peuvent également être aménagés pour faciliter leur utilisation. En outre, des zones de rencontre pour les piétons et les cyclistes peuvent être mises en place pour favoriser leur cohabitation avec les voitures.

Nous vous proposons donc de participer à un atelier collaboratif pour réfléchir ensemble aux modalités de mise en place de ces projets dans notre commune.

Nous discuterons des avantages, des enjeux et des contraintes de ces projets, afin de trouver les solutions les plus adaptées à notre contexte local. **NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE EST LA CLÉ POUR RÉUSSIR CES PROJETS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS NOTRE VILLAGE.**

Nous vous invitons donc à participer à notre atelier collaboratif, **le 16 septembre 2023 de 10h à 12h à la salle des fêtes sur inscription.** Cet atelier est ouvert à tous les habitants de la commune, quel que soit leur âge ou leur profil.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

CCAS Cantine intergénérationnelle

L'IDÉE EST VENUE APRÈS LE REPAS DE NOËL DES AÎNÉS. CRÉER UNE CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE QUI FAIT DÉJEUNER SOUS LE MÊME TOIT, LES ÉCOLIERS ET LES PERSONNES ÂGÉES.

AU-DELÀ D'UN SIMPLE REPAS PRIS ENSEMBLE, VOUS PARTAGEZ LE QUOTIDIEN DES ENFANTS, LEUR SECRET, LEURS FOUS RIRES.

Voilà le projet novateur et ambitieux que les élus et le CCAS soumettent aux aînés Pontenais depuis le 1^{er} juin 2023 suite à un questionnaire envoyé en février auquel les aînés, qui pour la plupart ont répondu favorablement.

Les personnes doivent résider dans la commune, être âgée de 70 ans et plus et s'inscrire une semaine à l'avance.

Le prix du repas est fixé à 8€, le nombre maximal est de 6 personnes par repas.

L'objectif de cette cantine est d'apporter un service aux personnes âgées de la commune à savoir leur permettre de prendre un repas équilibré chaque jour, de rompre la solitude, de créer un lien social entre les personnes et les enfants.

Marie-Laure Sisic.



NOUS ESPÉRONS QUE VOUS SEREZ NOMBREUX À SOUTENIR CE PROJET ET À Y PARTICIPER ACTIVEMENT.

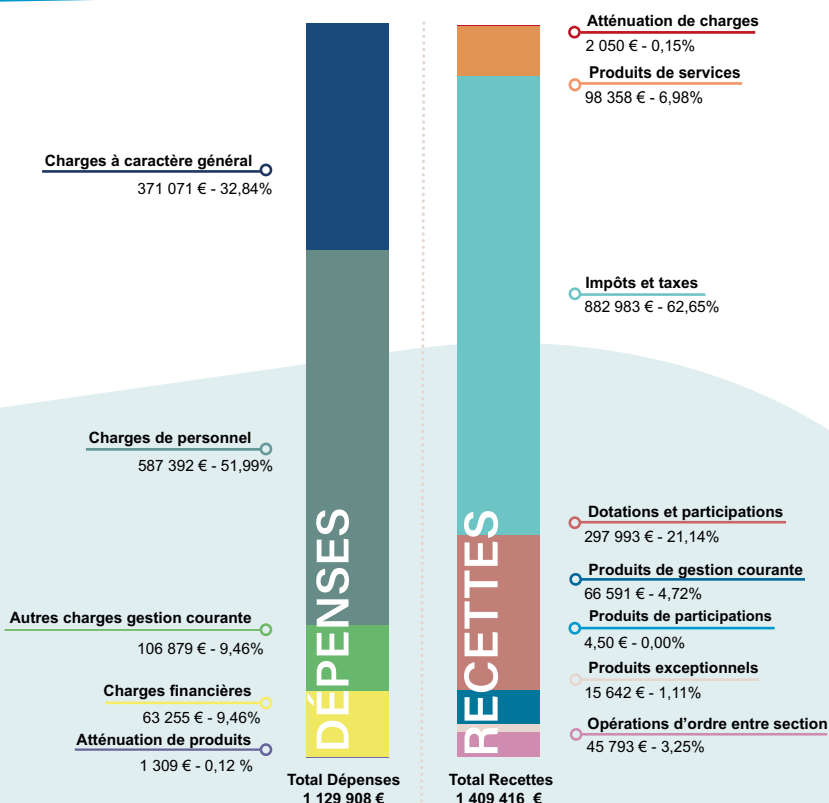
BUDGET

Le compte administratif de la commune, voté le 4 avril 2023 fait état des recettes et dépenses réalisées durant l'exercice 2022. Il est en totale conformité avec le compte de gestion tenu par la trésorerie.

Le budget primitif 2023 ainsi que les taux d'impôts locaux ont également été votés lors de cette séance. L'établissement des comptes définitifs de l'année 2022 (CA), ainsi que l'élaboration du budget primitif (BP) pour l'année 2023 sont des rendez-vous déterminants pour notre collectivité car ils fixent le cap de la prochaine année.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

SECTION FONCTIONNEMENT :



LE CONTEXTE DE 2022 :

On peut noter que la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement permet à notre collectivité de maintenir ses épargnes brute et nette qui sont indispensables au financement de nos investissements car nous n'avons toujours pas eu recours à l'emprunt en 2022.

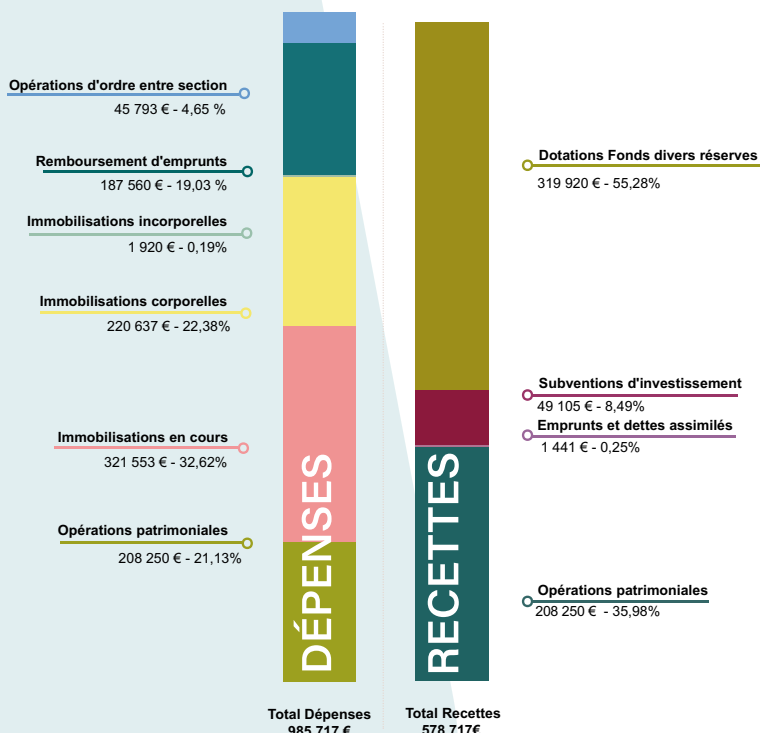
Il est à souligner que nos dépenses sont quasi identiques depuis 2013 et cela malgré l'augmentation de notre population et la flambée des prix de l'énergie !

Notre épargne nette s'établit à **279 508€** pour 2022 et vient s'ajouter à nos résultats des années précédentes afin de constituer notre capacité d'autofinancement, ce qui nous permet de financer nos différents projets.

Grâce à ce résultat, la dette par habitant a diminué et se situe à **931€** (contre **1070€** en 2020).

SECTION INVESTISSEMENT :

La section d'investissement présente un déficit de **406 999€**, ce qui est «logique» pour de l'investissement car il y a toujours plus de dépenses que de recettes.

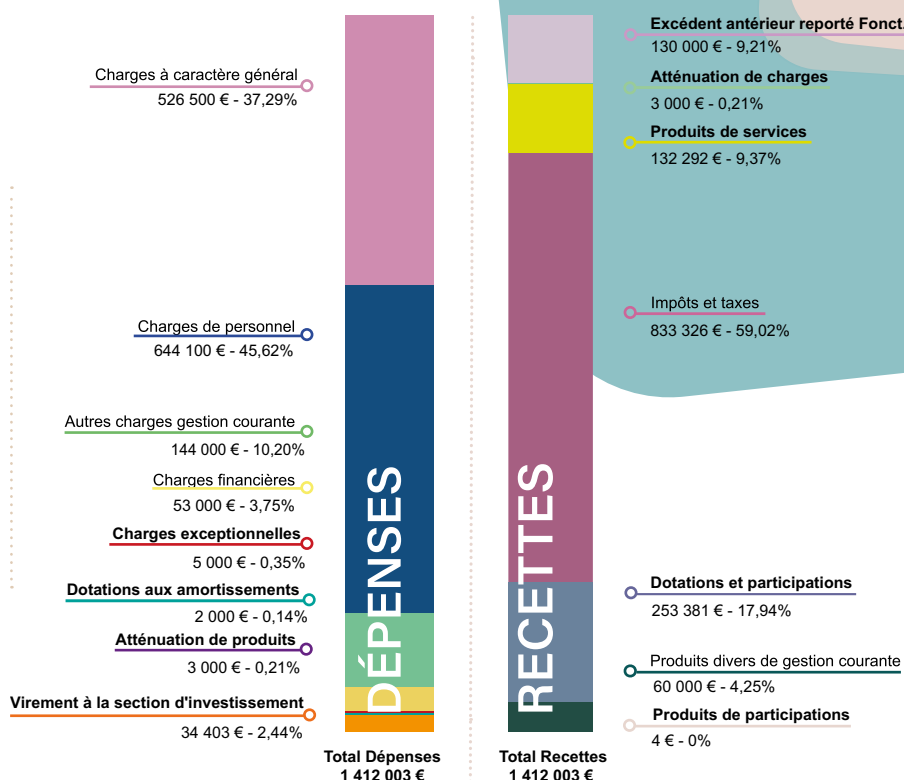
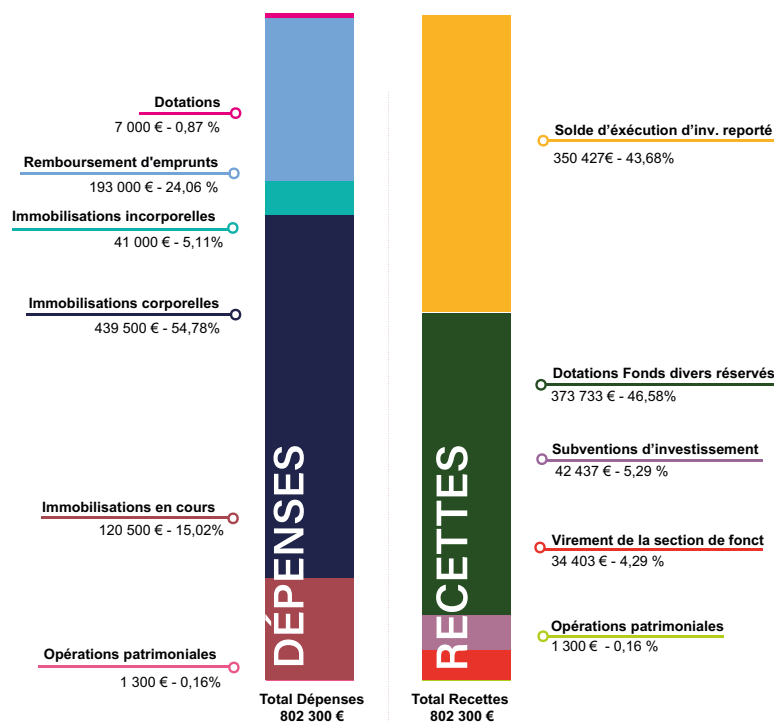


LE BUDGET PRIMITIF 2023

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Cette section permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Elle s'établit à l'équilibre à 1 412 003€ entre les dépenses et les recettes, en tenant compte d'une part de toutes les hausses subies ces derniers mois (énergie, alimentation, salaires, etc...) et d'autre part de l'augmentation de nos bases d'imposition, ainsi que la stagnation, voire la diminution des dotations de l'Etat.

SECTION INVESTISSEMENT :



CETTE SECTION PRÉPARE L'AVENIR ! Elle est liée aux projets de notre commune à moyen ou long terme. Elle contribue également à accroître notre patrimoine. Nous retrouvons le même équilibre entre les dépenses et les recettes à 802 300 €.

FOCUS SUR NOS PROJETS 2023 :

- Achat et mise en place d'un portique pour sécuriser le site de Guilleman
- Rénovation de deux appartements (maison Rundhal)
- Mise aux normes d'accessibilité au bureau de tabac
- Installation d'une climatisation au foyer des jeunes
- Changement du moteur de la cloche de l'église
- Rénovation de la toiture de la sacristie
- Aménagement du bâtiment des futurs ateliers municipaux
- Achat d'un tracteur et d'un plateau de coupe

LE MOT DU MAIRE

En 2023, le coût des énergies pour la commune va être multiplié par 2, soit un cout supplémentaire de 60 000 €. Nos tarifs énergies sont négociés par le SYDEC (...) auprès d'EDF, TOTAL ENERGIES. Le SYDEC a créé un groupement d'achat avec plusieurs syndicats d'énergies départementaux pour avoir un poids de négociation plus important. Sans ce dispositif, nous aurions connu des hausses multipliées par 3 ou 4. Il est important aussi de noter que les charges à caractère générale n'ont progressées que de 3% en 10 ans et ont même baissées de 2% par habitant. Cela signifie que le conseil municipal précédent ou le nôtre avons été très attentifs aux dépenses de la commune.

Malgré nos efforts quotidiens, la facture énergie doublée et l'inflation sur nos achats, nous obligent à augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties de 7% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de

6.5%. Les montants supplémentaires perçus par la commune couvriront à peine les nouvelles dépenses mais préserverons nos capacités d'investissements.

Dans un souci de bonne gestion de nos finances, nous ne souhaitons pas avoir recours à l'emprunt avant la fin du mandat, afin de revenir à une dette par habitant acceptable. D'ici là, nous financerons nos investissements par la trésorerie disponible. Il est donc important que la commune réalise des résultats positifs pour alimenter nos ressources d'investissement.

Une commune dynamique et enviable comme la nôtre doit constamment investir pour le bien-être de ses habitants, de ses associations, de ses enfants, etc.

VIE ASSOCIATIVE

Semaine Bleue

Dans le cadre de la semaine bleue organisée par le **CIAS de Mimizan, Born Sport Santé** en collaboration avec les **Retraités Pontenais, le centre de loisirs de Pontenx et l'ASEPT** (Association santé éducation et prévention sur les territoires) propose **le mercredi**

4 octobre à la salle des fêtes de Pontenx les forges :

Un Escape Game

Seniors : jeu de société grandeur nature sur les mystères du sommeil

- De 13h45 à 15h15
- De 16h30 à 18h00



Marche intergénérationnelle (Tout public)

- De 13h45 à 15h15.

Un goûter d'échange

- De 15h30 à 16h30.

Les inscriptions sont obligatoires et se feront par téléphone au **07 87 68 71 32** ou par mail : **gym.pontenx@orange.fr** ou directement lors de séances animées par **Born Sport Santé**. D'autres actions sur d'autres communes de la communauté des communes de Mimizan auront lieu cette semaine.

Café Caudé

Programme varié pour le Café Caudé désormais au Pôle sportif de Guillemann. Il est ouvert généralement un week-end par mois et accueille des groupes musicaux, des videgreniers. Ils sont aussi partenaire et organise l'ouverture des fêtes du village en septembre.

Le Bouchon Pontenais

Retour sur notre concours d'avril ; 37 triplètes sous un beau temps, merci aux joueuses et joueurs et à Mme l'arbitre pour le bon déroulement de ce concours.

Bravo aux finalistes :

- **pour le concours A** : Da Fonte Lucas - Coiffard Nicolas - Lalanne Sébastien et Patole Marlène - Peyre Christophe Patole Bruno (vainqueur)
- **pour le concours B** : Raso Christian - Boudigue Michel - Carpentey Denis et Balauze Romuald - Ducos Philippe Balaguer David (vainqueur).

Friptine

**RETROUVEZ LA FRIPTINE
DANS SES NOUVEAUX LOCAUX AU TASTOT !**

Contact : 06 83 27 42 41.

Programme à venir

Attention, il s'agit ici de dates prévisionnelles d'animation et il est possible que certaines d'entre elles pour de quelconques raisons ne puissent avoir lieu.

JUILLET

Le 20 juillet

Soirée champêtre organisée par les amis de Bouricos sur l'airail de Bouricos.

Le 30 juillet

Concours doublette par le Bouchon Pontenais au pôle sportif.

AOÛT

Le 6 août

Loto organisé par le Bouchon Pontenais à la Salle des fêtes.

Le 15 août

Fête du pain et Vide grenier à l'airail du Tastot organisée par le comité des fêtes de Pontenx.

SEPTEMBRE

Le 1, 2 et 3 septembre

Fête locale organisée par le comité des fêtes.

Le 8 septembre

Soirée coupe du monde de rugby (France-Nouvelle Zélande) à la salle des fêtes organisé par le comité des fêtes.

Le 9 septembre

Forum des associations au pôle sportif et anniversaire des 10 ans du café Caudé. De 10h à 12h.

Le 16 septembre

Journée «patrimoine» organisée par les amis de Bouricos à l'airail et animation du marché hebdomadaire par Born Sport Santé.



Le 17 septembre

Loto organisé par le club de basket à la salle des fêtes.

Le 23 septembre

Animation coupe du monde de rugby à la salle des fêtes par le Comité des fêtes.

Le 23 et 24 septembre

Exposition de voiture ancienne et **vide grenier** de pièces auto organisé par Retro Organisation à l'airail du Tastot.

Le 29 septembre

Assemblée Générale de Born Sport Santé à la salle des fêtes.

Le 30 septembre

Animation coupe du monde de rugby à la salle des fêtes par le Comité des fêtes.

OCTOBRE

Du 2 au 6 Octobre

Semaine bleue organisée par le CIAS de Mimizan. Activités sur Pontenx les Forges le 4 octobre à la salle des fêtes.

Le 14 octobre

Journée musicale à Bouricos organisée par l'ACAP et les amis de Bouricos toute la journée.

Le 15 octobre

Journée «jeux vidéo» organisée par la municipalité à la salle des fêtes.

Le 28 octobre

Soirée à thème avec repas à la salle des fêtes organisée par le comité des fêtes et Automne en scène organisé par l'ACAP et les amis de Bouricos à l'airail de Bouricos et animation sur le marché, **"Halloween et découpe de citrouille"** organisé par l'APE.

NOVEMBRE

Le 12 novembre

- **Concours de tir à l'arc** organisé par la compagnie des archers à l'arc à la salle des sports.
- **Loto** organisé par le bouchon pontenais à la salle des fêtes.

Le 18 novembre

Repas et animation thématique à la salle des fêtes organisé par le Comité des fêtes.

Le 25 novembre

Loto des enfants organisé par l'APE à la salle des fêtes.

DÉCEMBRE

Le 2 décembre

Automnale organisée par l'ACAP et les amis de Bouricos à l'airail de Bouricos.

Le 9 décembre

Marché de Noël et **Téléthon** organisé respectivement par le comité des fêtes et Born sport santé.

Le 16 décembre

Concert d'automne organisé par l'ACAP à la salle des fêtes.

Le 22 décembre

Goûter de sortie d'école et **"Boom"** organisée par l'APE à la salle des fêtes.

FÊTES LOCALES

PROGRAMME

VENDREDI 1ER SEPTEMBRE

19h00 : **Défilé d'ORNI** (Objet Roulant Non Identifié) ouvert à tous et aux associations locales. Animation par les BATUCADA (percussion brésilienne)

19h30 : **Remise des clés à l'amicale des Sapeurs Pompiers** suivi de l'apéritif offert par le comité des fêtes.

20h30 Repas organisé par les ARCHERS et COURANT NATURE + Banda LOS ACAPULCOS.
Dans la soirée BAL par MUSIC NIGHT

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

8h30 : Tripes, huitres et vin blanc

9h00 – 18h00 : Expositions et porte ouverte organisée par les retraités à l'espace Berthoumieu.

10h00 : Pêche à la truite pour les enfants à l'airail du Tastot

11h00 : Expositions photos à l'airail de Bouricos.

12h00 : Repas organisé par le Café Caudé au pôle sportif de Guillemann.

14h30 : Olympiade Intercommunale ouvert à tous et aux associations.

19h00 : Bodega du comité des fêtes
Banda LOS ACAPULCOS.

20h00 : Repas organisé par le comité des fêtes
Bal par MUSIC NIGHT.

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

8h30 : Début du concours de pêche (Adulte et enfants) au pont de Porge. Inscription obligatoire auprès de l'AAPPMA une semaine avant au 06 07 79 14 60.

10h30 : Messe musicale à l'église de Pontenx-les-Forges animé l'ACAP.

11h30 : Remise des prix du concours de pêche au pont de Porge.

12h00 : Apéritif offert par la municipalité et concert de l'ACAP.

12h00 : Repas organisé par les Retraités Pontenais à l'espace Berthoumieu.

11h00 à 18h00 : Bodega avec le comité des fêtes

14h00 : Inscriptions au concours de pétanque ouvert à tous en doublette au pôle sportif de Guillemann.

15h00 : Début du concours de pétanque+ buvette sur place.

15h00 : Spectacle de clown + maquillage à la salle des fêtes, entrée gratuite.

Fêtes foraines sur la place tout le week-end.

VIVRE ENSEMBLE

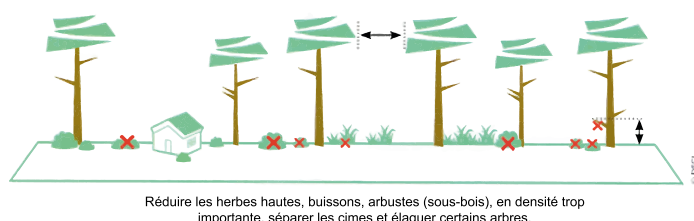
L'Obligation Légale de Débroussaillage ou OLD : Qu'es aquò ?

LES FEUX MAJEURS DE 2022 NOUS RAPPELLENT L'IMPORTANCE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE INTENSIFIE CE RISQUE : LA SAISON DES FEUX S'ALLONGE ET LE RISQUE S'ÉTEND PROGRESSIVEMENT DANS DE NOUVELLES RÉGIONS.

Au sein du massif des Landes de Gascogne, le risque « feu de forêt » est connu depuis de nombreuses décennies (certains de nos aînés se souviennent des incendies d'après-guerre...). Néanmoins, 90% des départs de feu sont d'origine humaine. Aussi, de nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention et le débroussaillage est l'une d'elle, devenue obligatoire dans certaines conditions.

Débroussailler : Comment et jusqu'où ?

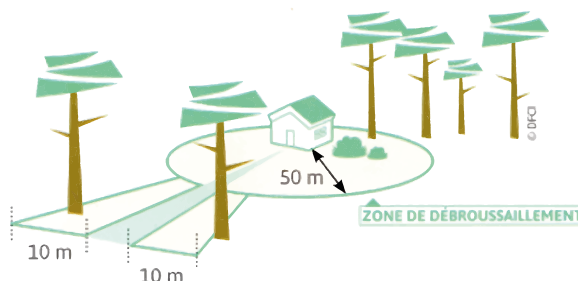
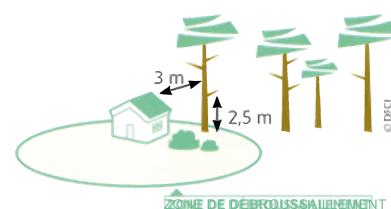
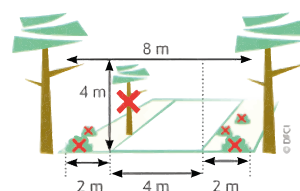
Débroussailler ne veut pas dire défricher ! (art. L 131-10 du code forestier). Cette opération va consister à réduire la densité de végétation autour de sa maison ou abris de jardins afin de diminuer la quantité de combustible et de limiter la propagation des incendies. Le débroussaillage veillera en premier lieu à garantir une rupture horizontale mais aussi verticale de la continuité du couvert végétal. **Dans notre région, cela consistera à tondre/broyer les végétations basses (molinie, fougère, ronce...) et limiter le contact des arbres et arbustes avec la végétation basse et les arbres de hautes cimes en procédant parfois à des élagages.**



Où débroussailler ?

Principe général : Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

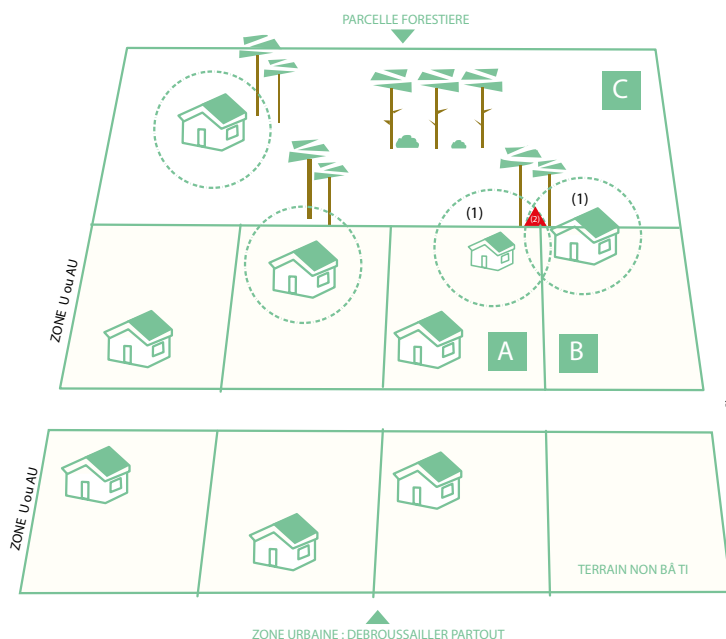
- 50 M AUX ABORDS DES CONSTRUCTIONS,
- 10M DE PART ET D'AUTRE DES VOIES PRIVÉES D'ACCÈS AUX CONSTRUCTIONS.
- LES ARBRES DOIVENT ÊTRE À UNE DISTANCE MINIMUM DE 3 M DES CONSTRUCTIONS
- L'ÉLAGAGE DES ARBRES DOIT MAINTENIR LES PREMIÈRES BRANCHES À UNE HAUTEUR MINIMALE DE 2.5 M.
- LES VOIES D'ACCÈS AUX CONSTRUCTIONS DOIVENT ÊTRE D'UNE LARGEUR MINIMALE DE 4M
- TOUTE VÉGÉTATION DOIT ÊTRE SUPPRIMÉE SUR UNE HAUTEUR DE 4M ET SUR UNE LARGEUR DE 2M DE PART ET D'AUTRE DE CES VOIES.



Cas concrets

- 1 En zone urbaine (zone U ou AU au PLU), l'obligation de débroussaillage porte sur la TOTALITE des parcelles ayant un bâtiment ou non.
- 2 Sur fonds voisins

A et B assument les travaux de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de leur construction. A et B préviennent C qui ne peut s'opposer aux travaux (art. L.131-12 du code forestier) sous peine de prendre en charge la responsabilité du débroussaillage.



Qui est concerné ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque ! Ainsi, tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêts doit **impérativement procéder à ce débroussaillage**.

En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée (art L 134-8 du code forestier)

Sans tenir compte des limites de propriété ! Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. Dans le cas contraire, le débroussaillage sera à leur charge. (art L131-12 du code forestier)

Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous traités par une entreprise. Ils nécessiteront, suivant les cas, l'utilisation d'une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, buissons, arbustes..., d'une scie et/ou une tronçonneuse pour les petites branches.

RAPPEL : Le brûlage des déchets verts (feuilles/aiguilles mortes, résidus de tontes, de taille de haie et d'arbuste) est interdit sous peine d'une contravention allant jusqu'à 450€ (art L131-13 du code pénal)

Source : DFCI Aquitaine - Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires.



N.B. : Contrôle et sanction

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

- Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30€/m² et même 50€/m² depuis le 16 mai 2023 (art L134-2 du code forestier) ;
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances).

Quand et comment débroussailler ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de végétation (février-mars) et lorsque le niveau de vigilance «feu de forêt» est de «faible à moyen» (consultable sur dfci-aquitaine.fr).

CETTE OPÉRATION DOIT ÊTRE RENOUVELÉE AU MOINS UNE FOIS PAR AN ET EST À ADAPTER À LA CROISSANCE DES VÉGÉTAUX.

Bricolage et jardinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés aux horaires suivants.

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30,
- Samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00,
- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00.

Les chiens

Rappel des règles de bon voisinage, extrait arrêté Préfectoral des Landes.

Pour info un arrêté municipal

du 24 octobre 2017 considérant la fréquence de chiens errants ou en état de divagation sur notre commune décide de facturer aux propriétaires les frais :

- de capture : 30 euros.
- de garde : 10 euros par jour.
- d'identification : 60 euros.

Article 16

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.

Il existe différentes solutions, notamment, pour les aboiements des chiens. Colliers à spray ou à ultrason, des brises vues pour limiter la stimulation visuelle, ou laisser le chien dans un autre endroit

La divagation des chiens dans notre village peut engendrer des accidents inutiles, la solution un enclos dédié au chien, surveiller les clôtures afin de boucher les trous, fermer le portail, attacher le chien.

JEUNESSE

Retour sur la Journée du Jeu Vidéo de Pontenx-les-Forges

S'AMUSER EN FAMILLE & APPRÉHENDER LA PLACE DES JEUX VIDÉO AU SEIN DES FAMILLES, AVEC DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ : **UN CONCEPT INTELLIGENT QUI A SÉDUIT PARENTS ET ENFANTS...**



Une 2^{ème} édition se prépare...

La Journée du Jeu Vidéo de Pontenx-les-Forges a attiré une centaine de joueurs parents et enfants !

Les participants ont pu profiter d'une journée entière dédiée aux jeux vidéo avec des jeux sur consoles anciennes et récentes, des mini-tournois, des présentations jeux et une rencontre avec un professionnel du jeu vidéo.

Cette année, l'événement a mis l'accent sur la compréhension des risques et des vertus liés aux jeux vidéo, en organisant un atelier animé par un professionnel de la santé, une psychologue, un enseignant et le spécialiste des jeux vidéo.

Cet atelier a permis aux parents de mieux comprendre les effets des jeux vidéo sur la santé mentale et physique des joueurs, en particulier chez les enfants mais aussi de les rassurer en obtenant des réponses à leurs questions. Ce débat très riche a mis l'accent sur l'importance pour

les parents de s'intéresser de près à la consommation de leurs enfants de ses jeux, au même titre que pour les films séries livres etc... **Et si possible de jouer avec eux, meilleur moyen de connaître leur univers et de se prémunir des dérivés possibles.**

Tous les jeux vidéo ne sont pas égaux la diversité est immense, jeux éducatifs jeux encouragent l'activité physique peuvent avoir des avantages pour la santé par exemple. Il est donc important de comprendre les différents types de jeux et de considérer leur contenu avant de décider de jouer.

FORT DE CETTE 1^{ERE} JOURNÉE, LA MUNICIPALITÉ À DONC DÉCIDER DE RENOUVELER L'EXPÉRIENCE AVEC TOUTEFOIS QUELQUES NOUVEAUTÉS.

Rendez-vous donc pour la 2^{ème} édition qui sera plus riche en contenu prévue le 15 Octobre 2023



Du 26 au 28 avril, avec les élèves du CE2 au CM2, nous sommes partis en voyage scolaire à Biscarrosse pendant 3 jours.

Le premier jour, nous avons pêché des écrevisses, des larves de libellules... Plus tard, nous avons appris comment se sont formés les lacs, les forêts et les dunes.

On a découvert la Dune du Pilat et on y a piqué. Après être rentrés de la Dune, nous avons fait une course d'orientation où nous avons eu très chaud.

Tous les soirs avec la maîtresse et le maître, il y avait un temps de classe pour écrire un message aux familles.

Pendant le séjour, on a été réparti dans des chambres de 3, 4 ou 5 élèves, dans 3 pavillons différents. Les filles et les garçons étaient séparés et il y avait une chambre d'adulte dans chaque pavillon.

Nous avons été très bien accueillis, et nous avons très bien mangé.

Nous remercions aussi les personnes qui nous ont permis de faire ce voyage : les animateurs, les parents d'élèves et l'Association pour l'école, la mairie, les maîtresses et les maîtres.

Les élèves de CM1-CM2.



LE MOT DU MAIRE



Grâce à la mutualisation d'un animateur spécialisé avec la commune de Mimizan, en grande partie financé par la CAF, des actions en faveur de la jeunesse voient le jour dès maintenant. Des sorties pour les adolescents en juillet, l'élection d'un Conseil Municipal des Jeunes en octobre, des animations et sorties pendant les petites vacances,...La commune continue donc d'accompagner fortement les plus jeunes à travers les moyens mis à disposition de l'école, du centre de loisirs et bien sûr des associations sportives.

**PLANNING DE L'ÉTÉ 2023
PLACE À LA JEUNESSE
11-17 ANS**

MERCREDI 12/07
PLAYA TOUR À MIMIZAN
09H00 - 12H

JEUDI 26/07
14H - 22H
DODGEBALL + SOIRÉE LOUP GAROU
FOYER DES JEUNES DE PONTENX

JEUDI 27/07
SORTIE AQUAPARK DE BISCARROSSE
09H - 15H

DÉPART ET RETOUR :
FOYER DES JEUNES DE PONTENX

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
AU 06-80-08-38-19
- PRÉVOIR SON PIQUE-NIQUE
- TRANSPORT PRIS EN CHARGE

PROFITEZ AUSSI DE LA PROGRAMMATION DE L'ESPACE JEUNES DE MIMIZAN (LIEN INSTAGRAM)

FOCUS

Le marché de Pontenx les Forges

Voici la liste mise à jour de nos commerçants présents tous les samedis dans notre marché, n'hésitez pas à passer commandes de leurs produits frais !



AUX 4 SAISONS

**Fruits et légumes de saison
en agriculture raisonnée**

M Sprenger

06 19 69 28 67

sprenger.philippe@orange.fr



CHEZ NENEINE

Traiteur de spécialités réunionnaises

Mme Maillot

07 63 40 48 55

chezneneine@gmail.com



FRAICHEUR OCÉANE

Poissonnier et produits de la mer

M. Picot

05 58 04 89 40

fraicheur-océane@orange.fr



CHICKEN'BRO

Rôtisserie

M. Marboeuf

06 78 03 88 65

chickenandbro@gmail.com



FROMAGERIE DU GOUX

Fromagerie

Mme Goux

06 87 88 39 44

gouxmorganpro@gmail.com



BB 100% BIO

Fruits, légumes et épiceries 100% bio.
Mme Bourgeois
06 22 79 23 75
bb100pour100bio@gmail.com



B'A OSTREA

Ostréiculteur de Gujan-Mestras
M. Jaud
0675 23 67 26
jimmyjaud@hotmail.fr



SARL TC MARTINEAU

Boucherie-Charcuterie de Lit et Mixe
M. Martineau
05 58 42 83 05
tc.martineau@wanadoo.fr



EMBRUN GOURMAND

Boulangerie-pâtisserie
Mme Larivière
06 64 70 59 33
e.lariviere@gmail.com



MME VANG NOY

Traiteur asiatique
07 62 48 23 33
vangvincent40@gmail.com

A noter dans vos agendas

Rendez-vous le

samedi 23 septembre 2023

pour fêter les **2 ans** de notre marché
hebdomadaire avec vos commerçants !!



ZOOM SUR...

Une équipe dynamique à votre écoute !

POUR TOUTES LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES CHACUN SAIT QU'IL PEUT SE DÉPLACER EN MAIRIE. CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES, RECENSEMENT, DÉCLARATION DE TRAVAUX... MAIS LES PONTENAI S'AVERT-ILS CE QUI SE CACHE DANS CETTE MAISON COMMUNE QUI ABRITE LES AGENTS ADMINISTRATIFS ?



LA DIRECTRICE DES SERVICES,
NACÈRA LAROUSSE, COLLABORATRICE DU MAIRE ET DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Elle organise la gestion des services et la mise en œuvre des décisions du conseil municipal. Elle conseille en matière administrative, financière, juridique pour l'élaboration des projets municipaux.

Elle a en charge principalement :

Le secrétariat du Maire, assistance à l'autorité territoriale (aide à la décision et conseil aux élus),

L'organisation du conseil municipal (préparation et rédaction des documents administratifs, suivi et mise en œuvre des décisions avec rédaction des comptes rendus et des délibérations)

Elaboration du budget (suivi administratif et financier, montage des dossiers relatifs aux opérations d'investissements avec recherche de subventions),

Gestion des ressources humaines (suivi du déroulement de la carrière des agents, tenue et mise à jour des dossiers individuels des agents de la collectivité, élaboration des actes administratifs individuels ou collectifs)

Préparation des élections politiques (organiser matériellement et administrativement le bureau de vote).

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser les actions dont elle est chargée, la commune est dotée d'un **service administratif de trois agents** :

Il est composé de **VIRGINIE FAGUIER**, **NATHALIE GILARDEAU**, **MARIE PIERRE TRAININI**, visages que les pontenais sont amenés à rencontrer puisqu'elles assurent l'accueil de la mairie et de l'agence postale communale.

Être adjoint administratif dans une mairie, c'est quoi ?

La polyvalence, le sens du service public, accueillir et répondre aux administrés, être réactif...

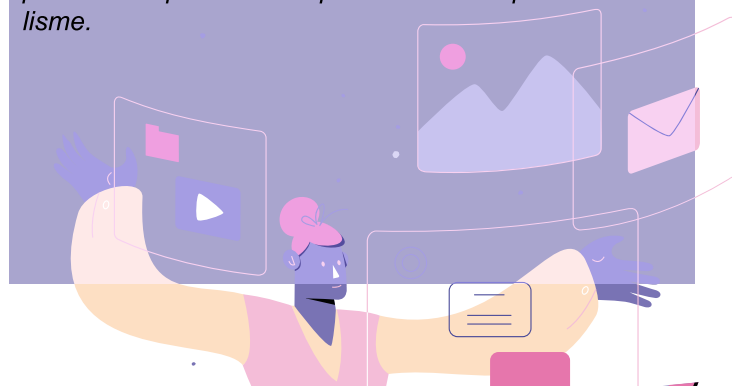
Même si la polyvalence est de mise, si vous venez à la mairie, les agents sont spécialisés dans certaines de leurs missions.

VIRGINIE assure l'accueil des usagers du service public dans les meilleures conditions, prépare et rédige les actes officiels état civil, recensement, accueil des nouveaux habitants, traitement des réclamations.

NATHALIE traite toutes les demandes d'urbanisme (autorisation du droit des sols), tient à jour la liste électorale.

MARIE-PIERRE assure les missions de comptabilité, gestion de l'exécution budgétaire.

Pour conclure, Nacéra LAROUSSE souhaite féliciter les agents communaux de tous les services (administratif, enfance, entretien, restauration scolaire et technique) pour leur implication au quotidien et leur professionnalisme.



SECURITE & TRAVAUX

Travaux

Divers travaux ont été réalisés depuis le début de l'année, notamment par les services techniques.

- **Le pôle sportif de Guilleman** a été équipé rapidement en début d'année d'un **portique sécurisé et de plots en béton de 2m de profondeur** afin d'empêcher toute occupation illégale de la zone. Ce système a joué son rôle dernièrement mais a montré également une faiblesse un peu plus loin, faiblesse qui a été résolue depuis. Il faut rappeler que cet espace naturel est réservé aux pontenaises et pontenais, aux associations sportives et surtout aux enfants. C'est ce qui a été rappelé à plusieurs reprises à la Préfète et ses services.

- **La charpente et la toiture de l'atelier de Bouricos** a été entièrement refaite par les Ets PALLAS avec l'aide précieuse de l'équipe technique des Amis de Bouricos.

- **Le carrefour de Marcon** a été aménagé et agrémenté de **ganivelles** afin de favoriser le ralentissement des véhicules et de rappeler aussi le paysage des dunes de bord de mer.

- **Eclairage LED** : la salle de sport est dorénavant équipée de projecteurs LED afin de réaliser des économies importantes. La salle des fêtes connaîtra le même sort très bientôt.

- **Les services techniques communaux réalisent toutes sortes de petits travaux qui ne se voient pas toujours mais qui sont pourtant bien réels et appréciés (école, périscolaire, aménagements pôle sportif, mairie, ...)**



Travaux sur l'étang des Forges

La 2ème phase des travaux engagés par la Compagnie des Landes sur l'étang des Forges a commencé en juillet :

UNE VIDANGE DE L'ÉTANG DES FORGES EST EN COURS AVEC SURVEILLANCE EN CONTINU DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU CANTELOUP ET DE LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS. CETTE BAISSSE DU NIVEAU D'EAU VA PERMETTRE DE RÉALISER DES TRAVAUX DE CONSOLIDATION SUR LE BARRAGE DES FORGES, D'INSTALLER UNE PASSE À ANGUILLES AFIN DE PERMETTRE AUX CIVELLES DE « MONTER » LE BARRAGE ET DE CRÉER UN « COUSSIN D'EAU » SUR LES RADIERS AVAL POUR AMORTIR LA « DÉVALAISON » DES POISSONS.

Les travaux se finiront en novembre et la vidange pourra se prolonger pendant l'hiver. Interviendront sur le chantier de nombreuses entreprises du territoire (Roy TP, Etchart, FFT, Eiffage-Clemessy), des bureaux d'études (Ameten, ISL, Idra, Eccel Environnement), des partenaires comme le Syndicat de Rivière, CDC Biodiversité, la Fédération de pêche et l'APPMA pour les pêches de sauvegarde.

En cette fin d'année, le paysage du lac des Forges, familier des Pontenaises et Pontenais, sera en chantier pour repartir sur de bonnes bases dès février 2024 avec la reprise de la pêche !



EMPLOI



La communauté de commune de Mimizan : Une ambition pour l'emploi et la solidarité !

La Fabrique du consensus :

Durant cette phase, il y a une mobilisation des acteurs locaux, notamment les associations, les entreprises, les collectivités territoriales et les habitants. L'objectif est de créer un consensus autour de la volonté de lutter contre le chômage de longue durée et de soutenir la mise en place du projet.

Rencontre des personnes privées d'emploi :

Dans cette phase, des rencontres sont organisées avec les personnes privées d'emploi du territoire. L'objectif est de mieux comprendre leur situation, leurs compétences et leurs aspirations. Cela permet d'identifier les besoins en termes de formation, de reconversion professionnelle et d'accompagnement personnalisé.

Le recensement des travaux utiles :

Une fois les compétences et les besoins des personnes privées d'emploi identifiés, il s'agit de recenser les travaux utiles qui pourraient être réalisés sur le territoire. Ces travaux peuvent être de nature sociale, environnementale, culturelle ou économique. L'objectif est de créer des emplois en proposant des activités non concurrentielles répondant aux besoins de la collectivité.

Ces phases sont réalisées par le comité local pour l'emploi, assisté d'une équipe projet. Le financement de ces phases est assuré par les collectivités locales concernées et par des partenariats.

Ouverture d'une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi (EBE) :

La quatrième phase est conditionnée à l'habilitation du territoire dans le cadre de la loi d'expérimentation. Une fois habilitée, le territoire peut ouvrir une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi (EBE). Ces entreprises sont créées pour proposer des emplois en CDI à temps choisi, c'est-à-dire adaptés aux aspirations et compétences des personnes privées d'emploi. Les EBE réalisent les travaux utiles recensés lors de la troisième phase.

J'invite les habitants à répondre à l'enquête : https://www.cc-mimizan.fr/fileadmin/documents/pdf/Questionnaire_des_besoins_et_envies_des_habitants.pdf disponible sur le site de la communauté de commune, car leurs idées, leur soutien, leur engagement sont essentiels à la réussite de la démarche.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE MIMIZAN S'EST FIXÉ L'OBJECTIF AMBITIEUX DE CRÉER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI ET À RENFORCER LA SOLIDARITÉ AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ:

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE EST AU CŒUR DE LA DÉMARCHE "TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE" (TZCLD).

Cette initiative ambitieuse vise à créer des emplois locaux en répondant aux besoins non satisfaits sur le territoire.

À travers cette initiative novatrice, toutes les forces vives du territoire sont mobilisées.

Nous avons discuté de la démarche "Territoire Zéro Chômeur Longue Durée" avec Audrey Strozyk animatrice de la démarche

MADAME STROZYK POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER QUELLES SONT VOS FONCTIONS EN TANT QUE ANIMATRICE DU PROJET ?

En tant qu'animatrice du projet, j'ai plusieurs responsabilités clés. Tout d'abord, je suis chargée de la coordination et du suivi des différentes phases du projet. Je veille à ce que les actions se déroulent selon le plan établi et j'assure le suivi des indicateurs de performance. De plus, j'anime les concertations entre acteurs locaux en facilitant le dialogue, en organisant des rencontres et des consultations. Enfin, je m'occupe de la communication et de la sensibilisation en informant les acteurs locaux, les médias et le public sur les avancées, les résultats et les bénéfices de la démarche d'emploi dynamique.

PASSONS AUX PHASES DU PROJET. POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE BRIÈVEMENT LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROJET ?

Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée comprend quatre phases :

Plus d'informations N'hésitez pas à me contacter :

Audrey Strozyk

Animatrice TZCLD "Territoire Zéro Chômeur De Longue Durée"

**Communauté de Communes de Mimizan
3 Avenue de la Gare, 40 200 Mimizan**

06.01.21.73.34 / tzclcd@cc-mimizan.fr

EXPRESSION LIBRE

S. BERTRAND, C. ARVOIS, P. MONTEL

Conseillers municipaux de la liste : AVANCER ENSEMBLE C'EST PENSER À L'AVENIR DE TOUS.

Chers concitoyens Pontenais, nous profitons de cet encart pour tenter nouvellement d'interpeller votre opinion publique et d'attirer votre attention sur un mode, à notre sens, bien trop concentré d'exercice des attributions du pouvoir municipal.

En effet, nous continuons de déplorer un défaut flagrant de concertation et de collégialité dans la prise de décision et l'absence systématique de consultation directe de la population.

À notre grand dam, le Conseil n'est toujours qu'une chambre d'enregistrement, les commissions ne se réunissent pas plus qu'avant et il n'y a aucune forme de délégation. De sorte que nos institutions nous paraissent fonctionner à l'envers, la plupart des décisions de notre Maire semblent dictées par des nouvelles orientations nationales, avant d'avoir fait l'objet du moindre débat contradictoire dans notre instance communale, pourtant supposément délibérative ; et bien des résolutions ont été arrêtées dans les hautes sphères communautaires avant d'atteindre la table de notre Conseil.

Nous n'en donnerons que cinq exemples, mais sachez qu'ils sont innombrables. (1) La barrière contre la venue des gens du voyage au parc Guilleman, coquet budget de 37000 euros, votée lundi était déjà réalisée mercredi. Sans discuter de son bien-fondé, il est clair que le vote du Conseil n'est, dans ce cas, qu'une formalité pour entériner a posteriori une décision déjà prise ailleurs. (2) Le skate-park, pourtant programmé depuis le mandat précédent, ne se réalisera toujours pas cette année ni la suivante, et ce malgré l'engagement d'un groupe de conseillers pour faire aboutir ce déjà vieux projet. Toujours rien pour notre jeunesse... (3) Notre site internet reste préhistorique et l'achèvement de sa nouvelle peau éternellement remis. (4) Pour ce qui concerne les impôts locaux, nous nous étions laissés convaincre de leur augmentation, à condition que celle-ci ne vise que les résidences secondaires au travers de la taxe d'habitation. Or, deux semaines après

l'adoption de cette première délibération, Monsieur le Maire nous apprend qu'une loi fiscale de 2021 interdit toute discrimination en faveur des habitants à l'année et nous force donc rétroactivement à procéder à un rééquilibrage. Ainsi donc, lors du premier vote, certains éléments n'ont pas été portés à notre connaissance, qui détournèrent finalement notre décision de sa première intention et donnèrent à chacun la forte impression que le vote de celle-ci avait été manipulé. (5) Enfin, nous avons voté une convention pour le remboursement d'une dette de 100.000 euros, oubliée depuis 2016, à la Communauté de Commune, sur la seule foi d'un tableau Excel, sans qu'aucun membre du Conseil ne sache comment concrètement cet argent a été investi dans notre territoire communal.

Beaucoup d'entre vous nous parlent d'inertie dans l'action municipale et nous voulons ici nous en faire l'écho. Bien des conseillers de la liste ayant remporté les élections ne viennent plus aux rares réunions. D'autres, découragés par trop de projets inaboutis et de fausses délégations de pouvoir, ont déserté les rangs de cette majorité. Enfin, aucun auditeur ne vient à nos délibérations pourtant ouvertes au public et par-là au contrôle citoyen. Venez ! Nous avons besoin de votre soutien...

De notre point de vue, une bonne gouvernance tire sa légitimité d'un mandat que la souveraineté populaire viendrait régulièrement avaliser, et ce, quelle que soit la complexité des sujets. La petite échelle de la compétence territoriale est le lieu où doit s'expérimenter une démocratie plus directe, plus participative. Nous sommes tous trois convaincus, qu'il faut aujourd'hui gouverner pour les administrés, et non pas, pour les administrateurs ; sous peine d'accaparement des pouvoirs par les élus et de rejet consécutif de notre vieille démocratie représentative.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale.
Bien à vous, vos représentants.

VIE PRATIQUE

Transition Energétique



Après un an de partenariat avec la société Voltalis, place au bilan !

Pour rappel, il s'agit d'un boîtier installé sur le radiateur, permettant de piloter et de réguler notre consommation :

- Jusqu'à 15% d'économie sur la consommation électrique

- Une réduction de 70% des émissions de CO2 dans le logement

Cette solution est entièrement **gratuite** et ne nécessite pas d'abonnement ! Aujourd'hui, le territoire de la CCM a atteint les 250 installations chez ses administrés chauffés au tout électrique. Depuis le début du partenariat, **87 MWh d'électricité ont été "effacés" et ont permis d'éviter l'importation de 39T d'électricité carbonnée (gaz, charbon ...)** !!! Tous les foyers chauffés à l'électricité, propriétaires comme locataires, peuvent bénéficier gratuitement de ce boîtier, installé en 2 heures environ par un technicien agréé.

Pour en bénéficier, il suffit de contacter Voltalis et convenir d'un rendez-vous d'installation :
par téléphone, au **05 40 25 69 96** - (lundi au samedi, 9h-18h),
ou par courriel à l'adresse : **ccmimizan@voltalis.com**.

SDIS des Landes Vigilance Prévention Feu de forêt



Si vous partez vous balader en forêt ce week-end, n'oubliez pas que le printemps est une période particulièrement sensible au risque feu de forêt. Prenez garde de ne **pas fumer en forêt, de ne pas jeter vos déchets et de ne pas allumer de feu.**

Le débroussaillage est une obligation qui vous protège. Il permet :

- D'éviter les départs de feu et leur propagation,
- De réduire l'intensité de l'incendie,
- De faciliter l'accès et l'intervention des pompiers.

Votre conseiller numérique

UN NOUVEAU SERVICE INTERCOMMUNAL **GRATUIT** au plus près de vos besoins



Mr Damien DUBOIS
Conseiller numérique
de la Communauté
de Communes de Mimizan.

SES MISSIONS

- Vous soutenir dans vos usages quotidiens du numériques.
Apprendre à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...
- Sensibiliser aux enjeux numériques et favoriser des usages citoyens et critiques
Apprendre à s'informer et à vérifier les sources, protéger vos données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de vos enfants...
- Vous permettre de devenir autonome dans la réalisation des démarches administratives en ligne.
Vous guider sans faire à votre place.

L'INSEE



L'INSEE réalise, **entre le 12 juin et le 16 décembre 2023**, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle.

Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020.

La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Bienvenue aux nouvelles Entreprises

SL RENOVATION Plomberie / Couverture

Sébastien LUTREAU

249 rue des Acacias | 06.15.01.05.50

David Bricolage - Jardinage

David DECAMPS

5170 av. de Labouheyre

06.62.07.74.91 | david.dd40@outlook.fr

Entretien du jardin | aménagement de jardins | rangement du bois | montage ou démontage de mobiliers | travaux de bricolage | voyages à la déchetterie autres petits travaux et services.

2S Façades /Ravalement de façades

05.58.78.74.92 | 06.19.68.25.01

Sarl2s.facades@outlook.fr

Jardinage, bricolage

LECOMTE Yoann

475 b av. Gustave Caliot

06.37.88.82.92 | yoannlecomte@hotmail.fr

Tonte | taille | entretien | création | nettoyage terrasse, allée | petit bricolage

LAETI COUP DE POUCE

Laetitia CHOUQUET

33 route de St Trosse

06.85.19.45.34 | laeticoupdepouce@gmail.com

Aide aux devoirs et soutien scolaire.

SCETI

Jérémy BARRAILH

515 route de St Trosse

06.49.53.65.93 | jbarrailh@sceti.fr

Société de Conseil Etudes Travaux et Ingénierie | -Bâtiment | Service Conseil Accompagnement | Etudes | Préparation | Organisation | Travaux.

FC Photographe

Fiona CATALA

1400 route de Mougna

06.18.62.43.05 | fcphotos@outlook.fr

www.fionacatala.com

Mariages | Famille | Grossesse

Mme GIRBAL et sa fille
sont heureuses de vous accueillir
dans le NOUVEAU TABAC PRESSE
DE PONTENX !
Un espace remanié et refait à neuf.
Bienvenue et bon courage à elles !

VIE PRATIQUE

Etat-Civil

NAISSANCES :

04/07/2022 : Nathan Daniel Jean-Jacques FAURE
 30/07/2022 : Milo BAILLY
 01/08/2022 : Marceau BRAUER
 27/08/2022 : Ulysse Didier Pascal AVOUAC
 06/09/2022 : Maïlo ICIAGA LALISSE
 23/10/2022 : Charlie Catherine Véronique CHEVALIER
 23/11/2022 : Nesta Gérard Michel BALHADERE
 16/01/2023 : Nino DASSIE GATIN
 14/02/2023 : Paul Alain PERNEL
 07/04/2023 : Mathilde Lou MARÉCHAL
 19/04/2023 : Matéo Philippe LECOMTE
 19/04/2023 : Ysiana Odelyne GARCIA



DECES :

30/07/2022 : Yvette GARBAGE, veuve CASTETS
 29/10/2022 : Marc Jean PEZALE
 29/10/2022 : Josette Monique DUOLÉ
 06/12/2022 : Dominique René Daniel WESSE
 03/01/2023 : Eddie Roland AILLERIE
 22/02/2023 : Henri Charles BENEVOLO
 15/03/2023 : Guy Léon André ROUSSEL
 15/05/2023 : Claude André Guy Adrien LEBRIQUE
 01/06/2023 : Jean Max DECRET
 04/06/2023 : Anne Marie LEFEBVRE, épouse PONSARD
 19/06/2023 : Jean-Michel LAPLAGNE



MARIAGES :

22/01/2022 : William Roger LABAT et Laura Ghalia FERNANDEZ
 09/07/2022 : Thierry Guy Christian HOUDOU et Valérie Jacqueline TREILLARD
 10/01/2023 : Yves Jean-Pierre Michel TERRIOU et Nathalie Marie Jeanne DAUDIN
 27/05/2023 : Guillaume Fabien CHAPU et Stéphanie COUDERT
 17/06/2023 : Dominique QUINTANILLA et Claudine Renée CHOY

LA POSTE

...ET LA CONFIANCE GRANDIT



HORAIRES DE LA POSTE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00-11h45 / 13h30-15h45
 mercredi : 9h00-11h45 - samedi : 10h00-12h00

JUILLET & AOÛT

L'agence Poste est ouverte **UNIQUEMENT** le matin,
 du lundi au vendredi (de 9h00 à 11h45)

Votre Agence Postale Communale n'est pas un Bureau de Poste.
 Par conséquent vous pouvez **UNIQUEMENT** :

- **ACHETER** des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages pour vos colis.
- **DEPOSER ET AFFRANCHIR** vos lettres et colis.
- **RETIRER** vos lettres recommandées et vos colis.
- **EFFECTUER** des opérations financières de **DEPANNAGE**, pour les clients de la BANQUE POSTALE **uniquement** : retrait d'espèces (350€/semaine) transmission de versement d'espèces (350€/semaine).



HORAIRES DE LA MAIRIE

Les lundis, mardis & jeudis :
 9h00-12h00 / 13h30-17h00
 mercredis : 9h00-12h00
 vendredis : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Téléphone : 05 58 07 40 10
 Mail : mairie@pontenx-les-forges.fr



PROCHAINEMENT
 Nouveau site internet
 de Pontenx-les-Forges



PONTENX
 les Forges